

Débat général

Giacomo Todeschini : Je voudrais revenir sur la performativité et la dimension politique. La relation entre les discours et la pratique est fortement marquée historiquement. Il y a des époques où le langage a des effets de violence particuliers. Le langage doit alors se concrétiser dans la pratique, avec des effets d'inclusion et d'exclusion. Lorsque le vocabulaire de l'administration du monastère énonce que chaque objet propriété du monastère, non pas seulement les objets de culte mais tout aussi bien les instruments agricoles, est sacré, on construit un langage de la productivité fondé sur la sacralité. Un autre problème est celui de la réputation et de la fiabilité. Le périmètre du marché est tracé par des discours qui établissent qui est crédible et qui ne l'est pas, et seuls les acteurs jugés crédibles ont le droit d'opérer sur le marché. Les autres en sont exclus. Dans ces conditions, je ne sais pas si la relation entre discours et pratiques est pertinente : les discours pèsent directement sur les pratiques.

Hervé Dumez : L'impression que donne la société du Moyen Âge est qu'il existe des discours d'une extrême violence, par exemple sur l'usure, mais que la pratique du taux d'intérêt est finalement tolérée, sauf qu'à certaines périodes, assez brusquement, la violence s'exerce, fondée sur les discours extrêmes.

Giacomo Todeschini : Non, ce n'est pas cela. On construit un discours qui hiérarchise les pratiques économiques et même une pluralité de discours, les uns condamnant violemment l'usure, les autres légitimant le prêt à intérêt. Mais il ne faut pas interpréter les choses en termes de tolérance à l'égard du prêt à intérêt. Un banquier chrétien est autorisé à le pratiquer parce qu'il est chrétien. Au XI^e siècle, les polémistes qui se rangent dans le camp de la papauté dénoncent les gestionnaires ecclésiastiques qui ne sont pas favorables à la papauté comme simoniaques. Du point de vue formel, il n'y a pas de distinction entre les pratiques, il s'agit d'un prêt à intérêt ; si on est inclus dans le bon camp, la pratique est considérée comme légitime, si on est dans le mauvais camp, on tombe sous le coup de la condamnation qui s'applique à l'usure. Ce n'est pas la pratique elle-même qui est en cause.

Hervé Dumez : Dans le procès contre les templiers, l'usure est un des chefs d'accusation. Or les templiers sont des chrétiens. On a l'impression d'une société qui peut basculer dans la violence, extrême, assez facilement, les discours pouvant justifier cette violence.

Giacomo Todeschini : C'est effectivement extrêmement violent, avec des discours qui peuvent légitimer cette violence. On dispose d'un réservoir de discours multiples qu'on peut mobiliser dans un sens ou un autre, et la bascule d'un discours à l'autre se fait facilement. En plus, les groupes sont en conflit et utilisent les discours dans le cadre de ces conflits.

Question : Premièrement, votre analyse signifie-t-elle qu'il n'y a de capitalisme qu'en Occident ? Deuxièmement, comment émergent les règles et les institutions et quel rôle jouent les discours dans cette émergence ?

Giacomo Todeschini : Je ne suis spécialiste que de l'Occident médiéval. Ce qu'on peut dire est que le capitalisme s'est développé en Occident et que, très clairement, les discours ont joué un rôle et que ces discours étaient structurés par une ambiguïté entre référence théologique et référence économique.

Question : L'analyse ne concerne que le christianisme occidental. Qu'en est-il de l'orthodoxie ?

Giacomo Todeschini : Je ne suis pas spécialiste. Je pense que les choses ont été différentes ne serait-ce que par la structure politique, très différente à Byzance de ce qu'elle était en Occident. Du coup, le rapport aux marchés n'était clairement pas le même.

Question : Quelle est votre analyse sur le point soulevé par Hervé Dumez, le fait que la théologie a emprunté elle-même des mots et des modèles à l'économie ?

Giacomo Todeschini : L'échange a été effectivement continu. La remarque d'Hervé Dumez m'a fait penser à un passage d'Augustin. Il construit une anthropologie chrétienne de la vie humaine en prenant la métaphore de la monnaie : de même qu'une monnaie peut subir une dévaluation, de même explique-t-il la vie humaine peut se trouver dévaluée. C'est un exemple frappant de la manière dont le discours théologique se construit en empruntant au discours économique.

Question : Que pensez-vous de l'idée de socialisme médiéval, le fait que l'économie du monastère s'est construite dans un triple rejet, celui du régalien, celui de la propriété privée et celui de l'esclavage ?

Giacomo Todeschini : À mon avis, l'idée de communauté de biens est très problématique. Il faut bien voir qu'au Moyen Âge, la communauté n'est en aucune manière la communauté humaine, c'est une communauté d'élus, une communauté très exclusive. L'univers que j'ai étudié est violemment hiérarchique : il pose une distinction extrêmement forte entre certains sujets et les autres. Cela n'a rien à voir avec une communauté humaine générique ! Paradoxalement, la formulation est très générale et donne l'impression d'inclure tout le monde. Mais la réalité est tout à fait différente. La plus grande partie de l'humanité est exclue de cette communauté. Par exemple, les paysans sont exclus du marché. Pour être



Péniche enneigée sur la Seine en crue, Paris,
© M. Breton (8 février 2018)

admis à opérer sur le marché, il faut être considéré comme fiable, et les paysans ne le sont pas. Ils ne sont pas d'ailleurs considérés comme tout fait humains. Quand on étudie le fonctionnement des tribunaux, on fait le même constat : sont admis comme témoins possibles des catégories très limitées et tous les pauvres sont exclus. Ils sont considérés comme trop proches du servage donc ne pouvant pas donner un témoignage fiable.

Question : Que pensez-vous de la mobilisation actuelle du terme de « commons » ?

Giacomo Todeschini : Le terme est anglo-saxon, or il vient de l'expression française elle-même dérivée du latin. L'usage du terme anglo-saxon efface le sens qu'avait l'expression dans la société de cette époque, où il jouait un rôle central.

Il y a eu à Gand, il y a quelques années, un colloque sur les biens communs au Moyen Âge. Personne n'était d'accord sur le sens de cette expression. Il faudrait d'ailleurs écarter la mythologie qui est aujourd'hui liée à elle pour revenir à ce qui était considéré comme bien commun et ce qui ne l'était pas.

Question : L'apparition de la comptabilité en partie double a-t-elle eu l'effet qu'on lui attribue souvent ?

Giacomo Todeschini : À la fin du ^{xv}^e siècle paraît le premier traité sur cette pratique. Il est intéressant de noter que l'auteur est un franciscain. On a trop tendance à analyser ce qui s'est passé à ce niveau à partir de notre époque. La comptabilité en partie double est un outil extrêmement sophistiqué qui a pour effet de créer un monopole pour le petit groupe qui a appris à la manier – ils sont de l'ordre de deux mille sur toute l'Europe et se connaissent à peu près tous – sur une activité particulière et très lucrative, le transfert de fonds. Quelques spécialistes ultra-compétents s'assurent de cette manière un monopole.

Remarque : Je suis physicien et je voudrais vous signaler une anecdote assez connue dans l'histoire de la physique en relation avec ce que vous avez dit des énoncés constatifs chez Austin.

Un jour, Dirac intervient dans un séminaire et présente l'équation qui l'a rendu célèbre. On passe aux questions de la salle et un intervenant explique qu'il n'a pas bien compris un point de l'exposé et demande à l'intervenant s'il peut revenir sur ce point. Silence de Dirac qui ne répond pas. Embarras du président de séance qui ne sait pas quoi faire et finit par se tourner vers Dirac : « Monsieur le professeur, une réponse à la question ? » Nouveau silence de Dirac, puis cette remarque : « Il ne s'agissait pas d'une question mais d'une constatation. » ■